

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 28 mai 2025

La Rochelle, ville vélo, déploie de nouveaux aménagements sécurisés

Présentation de la piste cyclable avenue Coligny

Dans la continuité de sa politique ambitieuse en faveur des mobilités actives, la **Ville de La Rochelle** vient de valider un **nouvel aménagement majeur : une piste cyclable bidirectionnelle sur le côté ouest de l'avenue Coligny**, tout en maintenant une circulation à double sens. Ce projet prévu depuis 2023 au sein du schéma directeur cyclable de la Communauté d'Agglomération s'inscrit dans une volonté claire de renforcer la sécurité des déplacements sur cet axe structurant.

Depuis 10 ans, grâce au déploiement actif de pistes cyclables, l'accidentologie est en baisse constante, mais certains axes restent sensibles et des drames humains insoutenables sont survenus ces dernières années qui ont profondément marqué les Rochelais.

Coligny : sécurité, concertation et équilibre des usages

Malgré l'instauration de la ville à 30km/h, la vitesse relevée sur l'avenue reste préoccupante, avec une vitesse qui dépasse parfois les 40 km/h. La nouvelle piste séparera les flux de circulation (voitures, vélos, piétons), dans un objectif de sécurisation accrue de tous les usagers, notamment les plus vulnérables.

Ce projet, qui s'inscrit dans un contexte de travaux structurants en cours sur l'avenue Guiton, a fait l'objet d'une large **concertation** :

- réunions du comité de quartier ;
- rencontres avec les commerçants et parents d'élèves ;
- réunion publique le 25 mars 2025 en salle Emile Combes ;
- questionnaires diffusés et analysés, à l'initiative de la Ville de La Rochelle et du comité de quartier.

Sept scénarios ont été étudiés, évalués sur la base de cinq critères clés : sécurité, desserte, circulation, stationnement et préservation du patrimoine arboré.

Un scénario équilibré et respectueux du cadre de vie

Le scénario retenu présente de nombreux atouts :

- Séparation physique entre vélos et voitures.
- Itinéraire direct et lisible pour les mobilités actives.
- Impact modéré sur le stationnement qui sera préservé pour les commerces et les riverains.
- Préservation des alignements d'arbres.
- Création d'aires de livraison et de stationnement courte durée pour les commerces de proximité.

Seules 30 places seront neutralisées sur les 165 existantes, tout en maintenant la possibilité de stationner côté Est, entre les arbres.



Vue projetée de l'aménagement futur de l'avenue Coligny

La Rochelle poursuit, en parallèle, de nombreux projets cyclables structurants :

- **La requalification complète de la rue Marius Lacroix** avec des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite et une piste cyclable qui s'étendra du centre-ville rochelais à Puilboreau.
- **La création de pistes sur les cours Forbin et avenue Schuman** pour desservir Mireuil et fluidifier l'accès à l'île de Ré.
- **La reconfiguration de l'itinéraire cyclable le long du canal de Romsay**, avec séparation totale vélo/piétons/voitures.
- **La finalisation de l'avenue du Cimetière et la rue de Dompierre**, axes à fort trafic.
- **Des zones économiques mieux desservies** grâce au partenariat avec l'Agglomération de La Rochelle pour un prolongement de la piste Jean Guiton au-delà du giratoire des Trois Frères, ainsi que les rues Jacques Cartier et Québec.
- **La rue Jean Deméocq** permettant de relier le quartier de Villeneuve-les-Salines au centre-ville ainsi qu'aux Minimes.
- L'aménagement provisoire avenue de Gaulle.

Calendrier prévisionnel des aménagements

- **Été 2025** : achèvement du tronçon Marius Lacroix (Champ de Mars – Château) et création des pistes cyclables rues Forbin et Schuman.
- **Mai 2025** : les études techniques et procédures administratives (urbanisme, consultations d'entreprises...) se poursuivent tout au long de l'année 2025 pour la requalification de l'avenue Coligny.

Livraison de la piste rénovée le long du canal de Romsay (rue de Périgny).
- **Automne 2025** : achèvement des travaux avenue du Cimetière et rue de Dompierre
- **2026** : lancement des travaux avenue Coligny après finalisation des études techniques et consultations en 2025
- **2026-2027** : poursuite de la requalification de la rue Marius Lacroix

La Rochelle première ville cyclable de France

- 230 kilomètres d'aménagements cyclables à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- 75 kilomètres de pistes cyclables déjà réalisées à La Rochelle depuis 2017
- 1^{ère} ville cyclable dans la catégorie des villes moyennes par la Fédération des Usagers de la Bicyclette.
- Objectif doubler la part modale d'ici 2030

D'ici 2030, l'objectif est de réaliser 170km d'itinéraires cyclables à l'échelle des 28 communes.

Progresser ensemble avec le Baromètre Vélo

*La FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) réalise tous les 2 à 3 ans une grande enquête nationale, qui permet à chacun d'exprimer son ressenti, positif comme négatif, et ses recommandations. Les enquêtes de 2017, 2019 et 2021, qui ont distingué à 3 reprises les efforts de La Rochelle et fourni de nombreuses recommandations exploitées dans les projets. **L'enquête 2025 est en cours jusqu'au 2 juin, il est recommandé d'y participer ici : <https://www.barometre-velo.fr/>***

Bureau presse / Responsable des relations médias

**Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération
Géraldine de Oliveira - +33 (06) 78 82 95 04 - geraldine.de-oliveira@agglo-larochelle.fr**